

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

Code du produit: 3009 incolore semi-mate antidérapante R9; 3012 blanc opaque; 3066 blanc transparent; 3084 incolore mate; 3085 incolore satinée; 3086 incolore brillante

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Peinture

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf

Service chargé des renseignements:

Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centrale d'appel de détresse de poison Berlin (24h): +49 (0) 30 / 30686 790
Consultation en anglais et allemand.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R10: Inflammable.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS02

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

(suite de la page 1)

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Contient 2-butanone-oxime. Peut produire une réaction allergique.

Indications particulières**concernant les dangers pour****l'homme et l'environnement:**

Attention:

Lavez les chiffons utilisés immédiatement après usage ou conservez-les dans un récipient hermétiquement fermé (danger d'inflammation).

Ne doit pas être utilisé ensemble avec des produits nitro-cellulose dans la même cabine. Danger d'auto-inflammation. Consulter VBG 23 de l'association professionnelle allemande et la fiche technique.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:**

Non applicable.

vPvB:

Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges**Description:**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64742-48-9	hydrocarbures aliphatiques, C10-C13	25-50%
Numéro CE: 918-481-9	 Xn R65	
Numéro index: 649-327-00-6	 R66	
Reg.nr.: 01-2119457273-39	 Asp. Tox. 1, H304	

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: **Osmo Cire applicable au pistolet**

(suite de la page 2)

CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 927-241-2 Numéro index: 649-328-00-1 Reg.nr.: 01-2119471843-32	hydrocarbures aliphatiques, C9-C10  Xn R65 R10-52/53-66-67 <hr style="border-top: 1px dashed black;"/>  Flam. Liq. 3, H226;  Asp. Tox. 1, H304;  STOT SE 3, H336; Aquatic Chronic 3, H412	10-<15%
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2 Reg.nr.: 01-2119450011-60	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≤2,5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.
 Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
 Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Etourdissement
 Migraine

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés

pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

(suite de la page 3)

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Eau chaude additionnée de produit nettoyant
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.
Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

(suite de la page 4)

Classe de stockage: 3
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VME	Valeur à long terme: 308 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
-----	---

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection

et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
 En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Gasfiltergerät EN 14387 Typ A (organische Gas/Dämpfe (Siedepunkt > 65 °C)).

Protection des mains:

Gants de protection
 Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
 Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

(suite de la page 5)

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

<i>Protection des yeux:</i>	Caoutchouc nitrile
<i>Protection du corps:</i>	Lunettes de protection hermétiques
	Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

<i>Forme:</i>	Visqueuse
<i>Couleur:</i>	Selon désignation produit
<i>Odeur:</i>	Douce

Changement d'état

<i>Point de fusion:</i>	Non déterminé.
<i>Point d'ébullition:</i>	144 °C

Point d'éclair > 30 °C (DIN EN ISO 2719)

Température d'inflammation: 240 °C

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

<i>Inférieure:</i>	0,6 Vol %
<i>Supérieure:</i>	7,0 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C: 10 hPa

Densité à 20 °C: 0,85-1,08 g/cm³ (DIN 51757)

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

Viscosité:

<i>Cinématique à 20 °C:</i>	20-35 s (DIN 53211/4mm)
	>21 mm ² /s (40 °C)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

(suite de la page 6)

Test de séparation des solvants: < 3 % (ADR 2.2.3.1.4 f)

Teneur en solvants:

VOC (CE) < 500 g/l (VOC-max. = 500 g/l (2010 A/i))

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/****conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions**dangereuses**

Réactions au contact d'un tissu imbibé de produit (par exemple: bourre de laine de nettoyage).

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition**dangereux:**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

Indications complémentaires:

Attention:

Lavez les chiffons utilisés immédiatement après usage ou conservez-les dans un récipient hermétiquement fermé (danger d'inflammation).

Ne doit pas être utilisé ensemble avec des produits nitro-cellulose dans la même cabine. Danger d'auto-inflammation. Consulter VBG 23 de l'association professionnelle allemande et la fiche technique.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë:****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13**

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50 / 4h	21 mg/l (rat) (OECD 403)

64742-49-0 hydrocarbures aliphatiques, C9-C10

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

(suite de la page 7)

Inhalatoire	LC50 / 4h	>20 mg/l (rat)
-------------	-----------	----------------

Effet primaire d'irritation:**de la peau:**

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

des yeux:

pas été testé

Sensibilisation:

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

Sensibilisation

Contient: 2-butanone-oxime. Peut déclencher une réaction allergique.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique:****64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13**

Biolog. Abbaubarkeit	(-) (leicht abbaubar)
EC50 / 48h	> 1000 mg/l (daphnia) (OECD 202)
EC50/ 72h	> 1000 mg/l (algae) (OECD 201)
LC50 / 96h	> 1000 mg/l (fish) (OECD 203)

64742-49-0 hydrocarbures aliphatiques, C9-C10

EC50 / 24h	<130 mg/kg (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle)) >100 mg/kg (senastrum capricornutum)
------------	--

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

(suite de la page 8)

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage**recommandé:**

White-Spirit

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU**ADR, IMDG, IATA**

UN1263

14.2 Nom d'expédition des Nations unies**ADR**

1263 PEINTURES

IMDG, IATA

PAINT

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR****Classe**

3 (F1) Liquides inflammables.

Étiquette

3

IMDG, IATA**Class**

3 Liquides inflammables.

Label

3

14.4 Groupe d'emballage**ADR, IMDG, IATA**

III

14.5 Dangers pour l'environnement:**Marine Pollutant:**

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**Indice Kemler:**

30

No EMS:

F-E,S-E

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:**ADR****Quantités limitées (LQ)**

5L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

Catégorie de transport

3

Code de restriction en tunnels

D/E

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

(suite de la page 9)

IMDG**Limited quantities (LQ)**

5L

Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

"Règlement type" de l'ONU:

UN1263, PEINTURES, 3, III

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:**VOC (EU)**

< 500 g/l (VOC-max. = 500 g/l (2010 A/i))

15.2 Évaluation de la sécurité**chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Service établissant la fiche technique:

Département sécurité des produits

Contact:

Hr. Dr. Starp

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: Osmo Cire applicable au pistolet

(suite de la page 10)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

*** Données modifiées par rapport
à la version précédente**

